

Assistant/e pastoral/e



Nature des tâches

Les assistants/es pastoraux exercent dans la pastorale catholique romaine. En tant que chrétiens ils s'impliquent dans la communauté de l'église. Ils travaillent en étroite collaboration avec le prêtre local. Ils peuvent être en charge de nombreux services pastoraux qui ne demandent pas l'ordination : ils participent au service religieux, à l'eucharistie et aux enterrements. Ils font des prêches et prennent en charge la catéchèse, pour lesquels le message de Dieu et l'interprétation de sa parole jouent un rôle de tout premier plan. Ils dirigent des groupes et des manifestations de jeunes. Ils s'occupent et accompagnent les personnes âgées ou malades, leur rendent visite dans les hospices, les maisons de retraite ou chez eux. Ils sont également actifs dans les bureaux de consultation ou s'occupent de certaines tâches de la formation des adultes.

Conditions d'admission

En règle général, les titulaires de la maturité gymnasiale ou d'une autre admission à l'université sont admis. Accès à la formation du pasteur ou du prêtre, aussi sans maturité gymnasiale, mais accompli une formation professionnelle.

Intérêt pour les différentes manières de vivre la religion, ainsi que pour son histoire; disposition à débattre de questions religieuses; disposition à vivre selon sa foi et à la développer; vivacité d'esprit et plaisir à apprendre de nouvelles choses; disposition à réfléchir sur soi et à se remettre en question; tolérance; aptitude à travailler en équipe; goût pour les contacts humains.

Formation

Deux types de formation sont proposés:

1) étude théologique de 5 à 6 ans dans une école supérieure ou une université, suivie d'une année pastorale au séminaire ou une introduction à la profession de deux ans.

2) qui souhaite effectuer la formation du pasteur ou prêtre en tant que deuxième formation peut obtenir le diplôme en passant par une procédure abrégée, le cas échéant, même sans obtention de la maturité gymnasiale.

Perspectives

Formation complémentaire en tant qu'aumônier/-ère spécialisé/-e dans le travail de jeunesse, l'éducation des adultes, l'aumônerie auprès des personnes malades, le travail éducatif, etc. la formation des exercices, la supervision et l'encadrement. Diplôme d'enseignement au degré secondaire, religion. Chercheuse/-eur ou enseignant/-e dans une école supérieure ou faculté.